



BULLETIN D'INFORMATION JUILLET/AOUT/SEPTEMBRE 2004

REF: ISMLLW 92 F

EDITORIAL

Le Secrétariat général est fier de vous annoncer la mise en ligne récente de son site Internet entièrement révisé. Vous êtes cordialement invité à visiter notre site à l'adresse suivante: www.soc-mil-law.org. N'hésitez pas à prendre contact avec le Secrétariat général (soc-mil-law@planetinternet.be) afin de communiquer vos commentaires et/ou suggestions en vue d'améliorer et/ou de mettre à jour cet important instrument de communication.

Sous la rubrique "actualités" de notre site Internet, une partie est réservée aux "membres uniquement". Vous y trouverez les derniers procès-verbaux approuvés de l'Assemblée générale, du Conseil de direction et du Conseil d'administration ainsi que le dernier bulletin d'information. Un nom d'utilisateur et un mot de passe seront nécessaires pour y avoir accès. Vous trouverez ci-dessous le nom d'utilisateur et le mot de passe nécessaires pour accéder à cette partie de la rubrique "actualités":

Nom d'utilisateur: `soc-mil-law-34`

Mot de passe: `societe`

Notre site Internet offre également un forum de discussion qui pourrait devenir une source d'informations intéressante sur le droit militaire et le droit international humanitaire. Vous êtes tous cordialement conviés à participer à ce forum de discussion, en postant un article (ou une réaction à un article existant) qui contribue à l'objectif de l'association, à savoir la recherche en droit militaire et en droit international humanitaire. Il vous est loisible de partager vos points de vue sur des questions telles que "Quel droit est applicable aux forces américaines, britanniques et autres forces présentes à l'heure actuelle en Irak?".

Le Secrétariat général souhaite étoffer la rubrique "Groupes nationaux", en y ajoutant les titres et/ou rapports d'activités passées organisées par les différents Groupes nationaux. Le Groupe national belge a déjà commencé à transmettre ces informations. Par la présente, je souhaiterais inviter les autres Groupes nationaux à faire de même, de manière à ce que notre site Internet permette de trouver et de consulter facilement les précieux travaux réalisés au sein des différents Groupes nationaux de l'association. En outre, ceci contribuerait à accroître la diffusion du droit militaire et du droit international humanitaire.

Ludwig VAN DER VEKEN
Secrétaire général

NOUVELLES

La Cour pénale internationale (CPI) a publié sa première lettre d'information qui fait le point sur les affaires en cours devant la CPI. Vous trouverez le premier numéro de cette lettre d'information de la CPI à l'adresse Internet suivante www.icc-cpi.int/newspoint/news_letter.html.

ANNONCES DE CONFERENCES, DE SEMINAIRES, ETC

Le Groupe national belge organise une conférence internationale sous les auspices de la Société internationale de Droit militaire et de Droit de la guerre, à l'Ecole royale militaire, à Bruxelles, du 29 septembre 2004 au 1^{er} octobre 2004. Cette conférence est intitulée "Le rôle des ONG dans la résolution des problèmes internationaux ". La conférence se tiendra en français et en anglais (avec traduction simultanée) et abordera des questions telles que "Comment les ONG peuvent-elles influencer les politiques étrangères et de sécurité?" "Quel est leur rôle dans des négociations de paix?" "Quels sont les droits et les devoirs des ONG durant un conflit armé?" "Comment les ONG et les Gouvernements coopèrent-ils pendant la phase post-confliktuelle pour rétablir le système juridique?" "Quelle est l'importance du rôle des ONG à statut consultatif auprès des Nations Unies dans la création d'instruments juridiques visant à la prévention des conséquences des conflits armés?". Vous trouverez en annexe la dernière version du programme de cette conférence. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec le Secrétariat général (soc-mil-law@planetinternet.be). Les formulaires d'inscription seront encore acceptés après le 1^{er} juillet 2004, mais à partir de cette date, le Secrétariat général ne pourra plus garantir qu'il sera en mesure de faire les réservations d'hôtel nécessaires.

L'International Criminal Law Network (ICLN) a annoncé la tenue d'une conférence intitulée "European Co-operation against Terrorism" (Coopération européenne contre le terrorisme) au Peace Palace, à La Haye, le 13 octobre 2004. Veuillez consulter le site www.icln.net pour de plus amples informations ainsi que pour l'inscription ou envoyez un courriel à m.bierema@icln.net.

L'Université de Joongbu organisera, du 6 au 17 Décembre 2004, le premier séminaire UNITAR POCI en Corée du Sud. Le séminaire, portant sur le thème "les opérations de paix de l'ONU dans le nouveau millénaire" est reconnu par l'Institut des Nations Unies pour le Programme de Formation et de Recherche des Instructions de Correspondance dans les Opérations de maintien de la Paix (UNITAR POCI). Pour plus d'informations, veuillez visiter le site de l'Université de Joongbu sur www.joongbu.ac.kr/english/education/education_index.html.

Le "3rd European Symposium on Non-Lethal Weapons" (3^{ème} Symposium européen sur les armes non létales) se tiendra à Ettlingen (Allemagne), du 10 au 12 mai 2005. Un des principaux sujets sera l'acceptabilité juridique et publique d'armes non létales. Pour plus d'informations, consultez le site www.non-lethal-weapons.com.

PUBLICATIONS INTERESSANTES

L'ISC-ICC Quarterly Summer 2004 peut être téléchargé en format PDF à l'adresse suivante www.isc-icc.org/docs/ISC-ICC_Quarterly-Summer2004.pdf.

Roberta ARNOLD, The ICC as a new instrument for repressing terrorism, 2004, 493 p., ISBN 1-57105-328-X

COMMUNICATIONS DU SECRETARIAT GENERAL

Dans un souci de faire des économies, nous tentons, dans la mesure du possible, de diffuser le bulletin d'information en format électronique, sous forme de pièce attachée au courrier électronique. Si vous disposez d'une adresse électronique, mais que vous ne nous avez pas encore communiqué cette adresse, nous vous invitons à l'envoyer à l'adresse suivante soc-mil-law@planetinternet.be.

Les points du bulletin d'information ne seront diffusés que par courriel ou par fax, sauf pour certains membres qui en ont fait la demande et qui ont subséquemment obtenu l'autorisation du Secrétaire général de déroger à cette politique.

N'hésitez pas à nous envoyer toute information utile pour les bulletins d'information futurs et/ou notre site Internet.

N'hésitez pas à transmettre au Directeur des Publications, tout article qui serait susceptible d'être publié dans la Revue de Droit militaire et de Droit de la guerre. Il vous est loisible d'informer vos collègues que la Revue de Droit militaire et de Droit de la guerre publie également des articles rédigés par des non-membres.

Remarque juridique: Editeur responsable: Ludwig Van Der Veken, DGJM, QRE, Rue d'Evere, 1140 BRUXELLES